



FORMATION EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELLES

L'évaluation des risques professionnels représente une étape importante de la démarche de prévention. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus adéquates, couvrant les aspects techniques, humaines et organisationnelles. Elle est renouvelable chaque année.



Cadre réglementaire (Code de travail marocain)

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier les dangers et risques associés aux situations de travail
- Appliquer une méthodologie d'analyse des risques appropriée
- Évaluer les résultats pour obtenir une démarche de progrès

2. CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- Introduction
- La réglementation ;
- Les principes généraux de la prévention
- Définition **Danger – Risque**
- Les acteurs de la prévention
 - Les acteurs internes de la prévention
 - Les acteurs externes
- Les 3 composantes du risque professionnel
- La mise en œuvre
 - Contenu du support unique
 - La mise à jour du document unique
- La démarche évaluation des risques

Probabilité	4	Risque modéré	Risque important	Risque critique	Risque critique
	3	Risque limité	Risque modéré	Risque important	Risque critique
	2	Risque limité	Risque modéré	Risque modéré	Risque important
	1	Risque limité	Risque limité	Risque limité	Risque modéré
		1	2	3	4
		Gravité			

- Clarifier les bases de l'analyse,
- Identifier les risques
- Evaluer les risques
- Définir un plan d'actions
- Constituer un dossier et le support unique
- Mettre à jour l'évaluation des risques



- L'évaluation des risques professionnels : une exigence essentielle du système de management sécurité

PRATIQUE

- Exercices pratiques

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.
- Des études de cas, des exposés, des démonstrations.
- Les exercices pratiques seront effectués sur le lieu de travail

4. DUREE

2 jour

5. PARTICIPANTS

Jusqu'à 15 par groupe

6. Prérequis

Aucun prérequis

7. MODALITES D'ENCADREMENT :

- Mise à disposition d'une salle pour théorie

8. VALIDATION :

- QCM
- Remise d'une attestation individuelle de formation.

9. DOCUMENTATION :

Remise du support de formation.

10. QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Formateur Expert en santé sécurité au travail.

11.SUPPORT DE FORMATION EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Pour nos formations sécurité, tous nos supports de formation sont adaptés en fonction de votre entreprise et de votre secteur d'activité. Pour personnaliser la formation, nous nous déplaçons dans vos locaux afin de faire un audit.

Contactez- nous en cas de besoin

GSM : 212 6 64 52 51 85/ 212 6 55 41 58 44



www.somika.ma



contact@somika.ma

Somika99@outlook.fr

Carmenkossir@gmail.com